Bulletin municipal

N°8

P.2 Le mot du Maire	P.11 La classe de mer
P.3 Le camping et l'étang	P. 12 à 19 La vie associative
P.4/5 Les travaux	P. 19 Le recensement
P.6 à 8 Le budget	P. 20/21 Photos anciennes
P. 9 SNE	P.23 Infos diverses et agenda
P. 10 RPI	P.24 Festivités et Infos

Le mot de madame le Maire

Chères Neuvycéennes et chers Neuvycéens,

En ce mois de juillet, l'été est enfin arrivé avec de très fortes chaleurs, attendu par beaucoup mais attention aux personnes fragiles alors soyez attentifs à vos voisins, ce sont peut-être des personnes qui ont besoin d'un peu plus d'attention dans ces périodes de canicule.

Comme vous pouvez le voir dans le village et sur les photographies, le fleurissement de la commune est là pour l'embellir. Malheureusement entre les vols des fleurs et le plaisir de détruire, cela peut commencer à devenir onéreux. L'argent public ne doit pas servir à l'amusement individuel.

A la rentrée de septembre 2018, certains de nos écoliers vont se rendre à Nançay et vice-et-versa.

Il faut anticiper l'avenir pour la survie de nos villages. Dans cette démarche, les études de modernisation et de réhabilitation de l'école A ont débuté (et sans oublier également le centre socio-culturel).

Quelques mots sur l'avancée de la déviation des poids-lourds en transit : les documents d'accord définitif ont été signés avec le Conseil Départemental du Cher. A savoir que pour la réalisation de cette déviation Vierzon-Auxerre, une cinquantaine de communes se trouvent impliquées. La mise en application de celle-ci devrait entrer en vigueur dès les mois de septembre ou octobre 2018. De nombreux travaux sont encore en cours sur l'itinéraire.

Pour votre information, le transfert obligatoire des zones artisanales économiques est acté et passe dans la compétence de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt, et celle-ci est à même de répondre à vos demandes de renseignements à ce sujet. Dorénavant, ce n'est plus la collectivité qui encaisse les loyers de ces zones.

Un petit rappel d'urbanisme : pour tous travaux ou aménagement de votre maison, n'hésitez pas à contacter la mairie afin de prendre les renseignements qui s'imposent selon votre situation. En effet, il s'avère que trop de travaux sont entrepris sans qu'aucune demande ne soit déposée en maire ; ce qui engendre à terme quelquefois des conflits.

Au nom du Conseil municipal, du personnel communal et de moi-même, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances. Ces dernières peuvent se faire chez vous en notre village, alors pour le droit au repos de chacun, pensez à respecter les règles de bon voisinage (notamment bruits et aboiements des chiens) pour le bien-être de chacun.

Madame le Maire.

Le camping et l'étang

La pêche ?

C'est gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans, accompagnés d'un pêcheur détenteur de la carte.

Profitez-en !

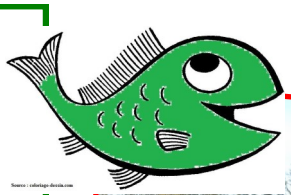

Merci aux volontaires qui se sont organisés pour donner un coup de tronçonneuse ou de serpe afin d' améliorer le confort des pêcheurs.

Tarifs du camping à la nuitée
Caravane ou camping car : 8,80 €
Emplacement été au mois
Du 1er avril au 30 septembre : 70,00 €
Emplacement hiver : 30,00 €
Tente : 4,40 €
Taxe de séjour j/pers : 0,22 €
Electricité /jour : 2,00 € semaine 10,00 €

Cartes de pêche :

Du 1er week-end d'avril jusqu'au jeudi de l'Ascension : 40,00 €

après cette date : carte journalière : 8,00 €

Il est obligatoire de posséder la carte annuelle pour pêcher de nuit à la Boulasse ainsi que l'autorisation écrite de la Mairie.

Les cartes de pêche sont en vente à l'épicerie « Le panier sympa », ou sur le bord de l'étang.

Élisabeth Ouzet a été recrutée pour vendre et contrôler les cartes de pêche.

Elle a aussi pour rôle l'entretien des sanitaires du camping et participe aussi à celui du village avec les employés communaux.

Nous vous rappelons que la baignade ainsi que les barbecues ou feux de bois sont interdits sur le site de La Boulasse.

Seules, les associations en ayant fait la demandes seront autorisées à utiliser un barbecue, exclusivement sur la dalle du local.

Les travaux ...

L'installation pour la fibre optique se poursuit. La commercialisation sera possible en 2019.
Une communication par voie de presse sera effectuée à ce moment-là.
Pour permettre l'installation du shelter, les services techniques ont procédé à la démolition de l'ancien bâtiment en briques et à des travaux de maçonnerie pour la reprise des murs en limite de propriété.

Fleurissement 2018

Plus de 3200 fleurs ont été plantées dans les massifs et jardinières de la commune.

Cimetière : création d'une aire de compostage pour les déchets verts . Rappel aux administrés, merci de bien respecter la signalétique des poubelles et de trier les pots plastiques, les emballages, les fleurs, les déchets verts et les autres déchets type plaque marbre ou autre à emmener en déchetterie.

… réalisés par nos services techniques

Voirie : installation de potelets en bois route de la Chapelle, pour éviter le stationnement des camions et les nuisances aux riverains ainsi qu' au camping avec une barrière côté dalle béton.

Château d'eau : modification du branchement électrique réseau ENEDIS pour bascule au tarif vert avec neutralisation du transformateur présent sur le site, dont la mairie était propriétaire et devenait vétuste. Pour passage au tarif bleu avec coffret EDF en limite de propriété : terrassement, modification et mise aux normes électriques intérieures.
Il s'agissait d'une demande des services de l'Agence Régionale de Santé pour éviter qu'un transformateur ne soit présent dans le périmètre immédiat de protection du captage.

Dépôt technique et local CCVF : changement de la clôture le long du chemin d'accès au camping et installation d'un portail à l'ancienne gare.

Eaux pluviales : reprise du réseau d'eaux pluviales trop vétuste et enraciné entre la rue des Aubiers et la route de la Chapelle pour la première tranche.

Une deuxième tranche sera faite entre la route de la Chapelle et l'allée du Barangeon car les conduites sont dans le même état .

Bâtiments communaux : remise en état des menuiseries bois extérieures et reprise de peinture, lasure de l'ancienne salle des jeunes et église - sacristie, rénovation et rafraichissement des sanitaires de la garderie de l'école par les services techniques.

Le budget

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	512 730,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	471 500,00 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	73 500,00 €
042 - OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS	22 149,64 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	252 413,54 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	27 000,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	11 200,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 550,17 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 375 043,35 €

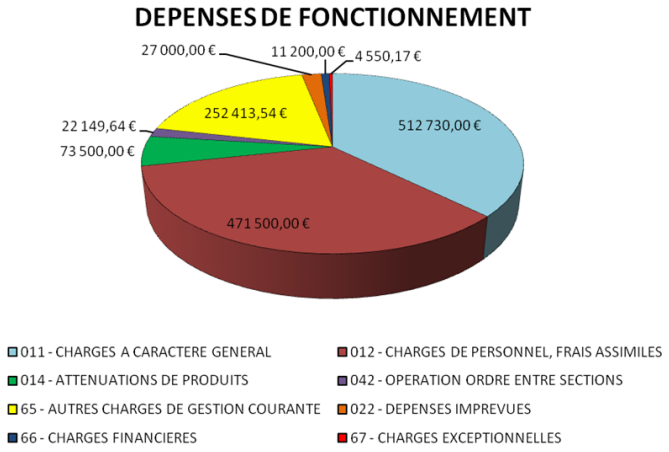

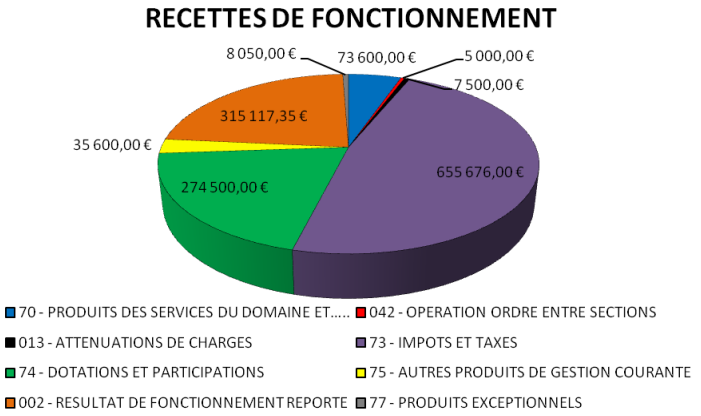

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET.....	73 600,00 €
042 - OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS	5 000,00 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	7 500,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	655 676,00 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	274 500,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	35 600,00 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	315 117,35 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 050,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 375 043,35 €

Le budget

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	16 500,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	37 000,00 €
040 -OP ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 000,00 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	5 000,00 €
20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 500,00 €
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	1 000,00 €
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 300,00 €
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	60 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	305 300,00 €

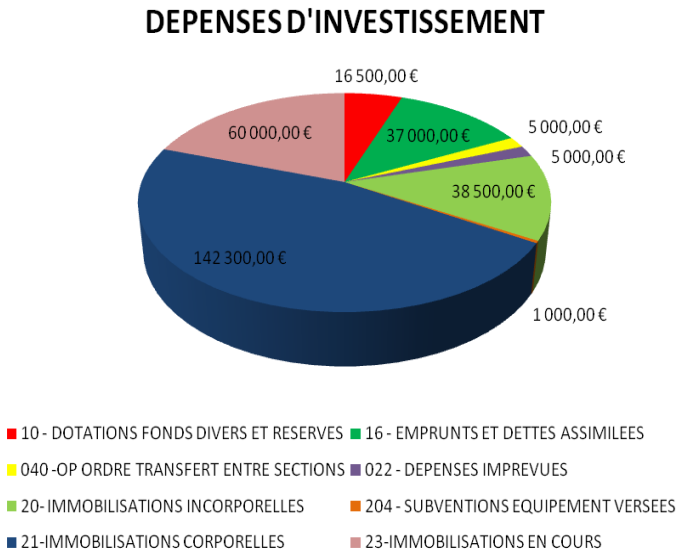

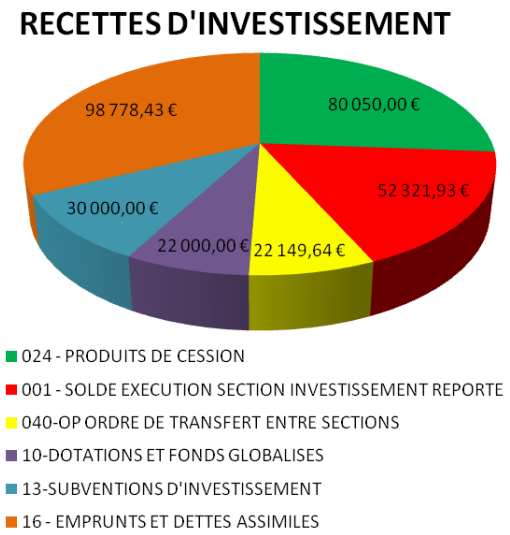

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
024 - PRODUITS DE CESSION	80 050,00 €
001 - SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	52 321,93 €
040-OP ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 149,64 €
10-DOTATIONS ET FONDS GLOBALISES	22 000,00 €
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 000,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	98 778,43 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	305 300,00 €

P'tit cours de compta ...

Le budget est divisé en deux sections : *investissement et fonctionnement*. Les dépenses et les recettes sont obligatoirement équilibrées.

La section de fonctionnement qui retrace toutes les dépenses et recettes liées à la vie courante de la commune constitue une part importante du budget. En 2018 elle s'élève à 1 375 043,35 € (1 341 998,06 € en 2017), une légère hausse liée à la suppression des deux budgets annexes de la Caisse des Ecoles (budget lié au fonctionnement de la cantine et du Centre de Loisirs) et du CCAS et à leur réintégration dans le budget de la commune. On note cette année un arrêt de la baisse des dotations de l'Etat. Nous commençons également l'année 2018 avec un excédent de fonctionnement reporté de plus de 315 000 € en partie dû à la vente de l'usine verte à AD MOUSSE mais également à une gestion saine de la commune.

Cette section se compose essentiellement comme suit en dépenses :

Chapitre 011 (Charges à caractère général) : dépenses d'énergie, entretien des bâtiments et des véhicules, fournitures diverses, assurances, maintenances des copieurs, frais de télécommunications etc….

Chapitre 012 (Charges de personnel, frais assimilés) : salaires et charges du personnel communal. Ce poste est en légère augmentation (comme expliqué plus tôt les salaires du budget Caisse des Ecoles sont réintégrés dans celui de la commune) et représente 34 % du budget total, ce qui nous situe un peu en dessous de la moyenne nationale qui avoisine les 40 %.

Chapitre 014 (Atténuation de produits) : Il s'agit d'une partie des dotations de l'Etat que l'on doit reverser pour assurer un équilibre des dotations entre toutes les communes du département.

Chapitre 65 (Autres charges de gestion courante) : on y trouve les indemnités des élus, les contributions obligatoires (notamment au SDE 18 Syndicat d'Energie du Cher – au SDIS service départemental d'Incendie…), les subventions aux budgets annexes (Eau), les subventions aux associations, etc…

Enfin quelques chapitres moins importants en montant mais non moins indispensables : *le chapitre 66 remboursement des intérêts d'emprunt, le chapitre 67 charges exceptionnelles et le chapitre 68 dotations aux amortissements*

En recettes :

Chapitre 70 : Produits des services, des domaines : recettes liées essentiellement aux ventes des tickets de garderie et cantine, des droits de pêche, de chasse, camping etc…

Chapitre 73 : Impôts et taxes : en hausse de 12 000 € par rapport à 2017

Chapitre 74 : Dotations et participations de l'Etat : Augmentation d'environ 34 000 € par rapport à 2017

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : Loyers des logements communaux et de la salle des fêtes essentiellement

Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement

La section d'investissement quant à elle retrace toutes les dépenses et recettes visant à améliorer le patrimoine de la commune.

Le total de la section d'investissement s'élève pour 2018 à 305 300 €. Là encore, nous débutons l'exercice avec un excédent reporté de 52 321 €. Nous avons réussi à résorber le déficit important avec lequel nous avons entamé notre mandat et nous pouvons désormais envisager l'avenir plus sereinement pour la commune.

En dépenses :

Le chapitre 16 (emprunts) : est comptabilisé ici le remboursement en capital des emprunts en cours

Le chapitre 20 (Immobilisations incorporelles) retrace les frais d'études et notamment des études pour faire des investissements sur les bâtiments de nos écoles.

Le chapitre 21 (Immobilisations corporelles) retrace quant à lui les dépenses envisagées sur les bâtiments publics et d'achats de divers matériels nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien de la commune.

Le chapitre 23 (Immobilisations en cours) : les sommes prévues à ce chapitre sont les dépenses liées aux travaux à venir sur les bâtiments des écoles suivant le résultat des études

En recettes :

Chapitre 10 : Dotations et fonds globalisés : figurent notamment ici le remboursement du FCTVA (Les communes n'étant pas soumises à la TVA sauf pour certaines opérations particulières, elles peuvent récupérer la TVA sur les dépenses d'investissement), les taxes d'aménagement (payées par les personnes qui obtiennent un permis de construire)…..

Chapitre 13 : Subventions d'investissement : Ici sont comptabilisées les subventions de l'Etat, du Conseil Départemental et autres qui financent une partie des travaux engagées par les collectivités

Chapitre 16 : Emprunts : A ce compte sont encaissés les emprunts pouvant être nécessaires à financer des travaux d'investissement, la commune ne pouvant malheureusement pas autofinancer la totalité des travaux.

SNE

Sologne Nature Environnement… qu'est-ce que c'est ?

SNE est une association à but non lucratif qui a été créée en 1984 avec 300 adhérents répartis sur les trois départements qui composent la Sologne.

Cette association est affiliée à France Nature Environnement, par l'intermédiaire de sa fédération régionale France Nature Environnement Centre-Val de Loire, elle diffuse et relaie, en Sologne, les prises de position et l'actualité nationale.

Beau succès pour le Troc aux plantes

Le 27 mai au matin sur la place de la mairie, un troc'aux plantes était organisé par Sologne Nature Environnement conjointement avec la Municipalité.

Le troc'aux plantes, c'est simple et sympa…. On échange des plants et des « bons plans » !

On parle Environnement, écologie, nature et culture….

De quoi alimenter son jardin sans se ruiner !

A l'année prochaine…

<u>Des missions d'intérêt général…</u>

- Réaliser des diagnostics environnementaux
- Sensibiliser et éduquer à la nature et à l 'Environnement
- Réaliser des expertises-conseils
- Mener des actions à vocation territoriale
- Informer et former du public et des acteurs socio-économiques

Un hôtel à insectes

Juliette Dane, animatrice de Sologne environnement nous a proposé des méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides.

Elle démontre l'intérêt d'utiliser les bienfaits de la nature pour protéger son jardin, … et sa santé.

SNE n'est pas seulement un espace d'échanges d'expériences. C'est aussi un véritable relais d'informations à disposition du grand public.

SNE est également le partenaire privilégié de la commune pour tout ce qui concerne les actions liées à l'Environnement telles que« zéro pesticide » et « agenda 21 ».

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et adhérer sur <u>www.sologne-nature.org</u>

RPI
Rapprochement Pédagogique Intercommunal

Pour la rentrée 2018 / 2019, un RPI a été créé, rapprochant les écoles de Neuvy et de Nançay.

Voici l'organisation suivante : un car partira de Neuvy à 8h25, pour être à Nançay à 8h35. Il repartira dans l'autre sens à 8h45 pour être à Neuvy à 8h55.

Le soir, il partira de Nançay à 16h20 pour être à Neuvy à 16h30, puis à 16h40 de Neuvy pour être à Nançay à 16h50.

Ce transport est **gratuit.**

Les plus jeunes de Nançay, scolarisés à Neuvy, seront accompagnés dans le car, à l'aller et au retour par l'ATSEM.

Les enfants Neuvycéens qui ont un frère ou une sœur scolarisé à Nançay auront la possibilité d'attendre l'ouverture de l'école en garderie. Ce temps de garderie sera pris en charge par la commune.

Horaires des écoles Neuvy : 9h / 16h30 Nançay : 8h45 / 16h15

NEUVY
Maternelle
CP
CE1—CE2

NANÇAY
CM1
CM2

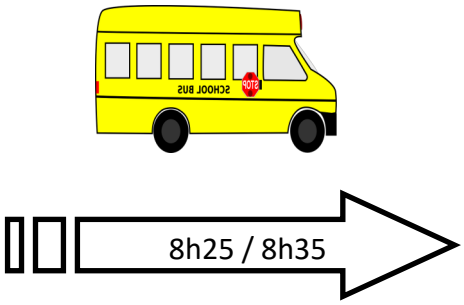

matin

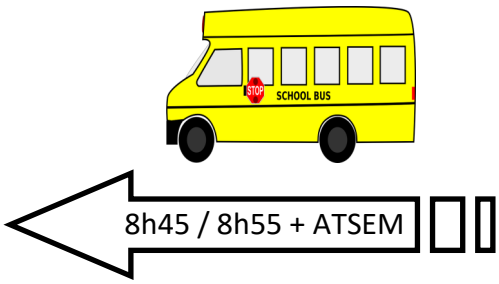

Pas de transport le midi

soir

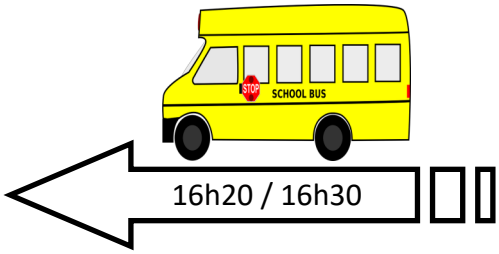

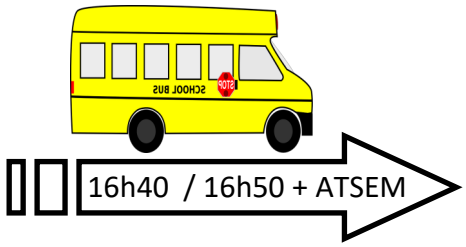

Le prix du repas reste inchangé.
Désormais, il n'est plus nécessaire d'acheter des tickets en Mairie.
Vous recevrez une facture envoyée par la trésorerie à votre domicile, suivant le nombre de repas consommés.
Le fonctionnement sera le même pour la garderie.

La classe de mer

Nous sommes partis du lundi 14 au vendredi 18 mai en classe de mer à Talmont Saint Hilaire, en Vendée.

Nous avons pêché à pied des crabes, des crevettes, des mollusques, des étoiles de mer, des oursins …

Nous avons visité l'aquarium du 7ème continent et le vivier de la mine où nous avons vu plein d'animaux marins, l'araignée de mer, la langouste, le homard, le turbot, la palourde, le requin, l'anguille... Nous avons fait du land art : nous avons créé des tableaux avec les objets de la plage. On a tous adoré notre classe de mer!

Le jardin de l'école s'embellit !

Au printemps, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont bénéficié de l'intervention d'un parrain-jardinier : M. Gilles Vincent.

Il nous a apporté son savoir-faire pour réaliser une cabane en osier vivant, tressé.

Après avoir réfléchi en classe aux différentes étapes de construction, les élèves ont construit cette cabane à tour de rôle pendant que les autres plantaient et semaient au gré des 5 sens.

Nos jardiniers en herbe ont terminé l'année par une chasse aux plantes dans le jardin de notre parrain.

Nos coccinelles élevées en classe viendront protéger les fleurs de ce projet de jardinier responsable.

Chaleureusement accueilli par les enfants, cette action se continuera à l'avenir et s'enrichira au fur et à mesure des années, en espérant fédérer un esprit de collaboration communautaire.

La vie associative

Rappels aux associations

Nous rappelons à toutes les associations qu'il est obligatoire d'utiliser des bombes de peintures éphémères pour les marquages.

Le Conseil Départemental rappelle régulièrement qu'il est interdit de placer vos affiches sur les poteaux de signalisation routière, sous peine d'amende.

SOLOGNE DANSE ATTITUDE

•L'association a proposé, cette année, un cours de Zumba enfants mais l'activité ne sera pas reconduite à la rentrée, le nombre de participants n'étant pas suffisant.

•Le mercredi, à compter du 12 septembre, Stéphane reprend l'activité :
- **gymnastique "cuisses-abdos- fessiers" de 18h30 à 19h15**
- **Zumba de 19h15 à 20h**

•Tous les vendredis, à partir du 14 septembre, Virginie poursuit l'activité gymnastique douce pour les adultes, de 17h à 18h

•Nouveau cette année, le vendredi, à compter du 14 septembre, Stéphane vous propose de découvrir la gymnastique Pilates de 18h à 18h45.

merci de vous faire connaître si vous êtes intéressé(e), de préférence par mail à *st.boulengier@wanadoo.fr* ou par sms ou message vocal au 06 10 86 02 28, en précisant bien vos coordonnées.

•Chaque activité est proposée au tarif de 90€ pour l'année (soit 9€ par mois) à acquitter dès l'inscription mais possible en plusieurs fois. Chaque cours, afin d'être maintenu, doit accueillir au moins 16 participants.

•Un certificat médical et une attestation d'assurance responsabilité civile sont à prévoir.

•Un cours d'essai gratuit est proposé à la rentrée de septembre.
Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

•Virginie vous propose également, chaque 1er vendredi du mois, des séances de relaxation de 19h à 20h à 9€ la séance.

•Toutes ces activités sont proposées à la salle Jean Petit, à côté de l'école, à Neuvy sur Barangeon. Renseignements au 02 48 51 15 12 ou 06 10 86 02 28.

... suite

Vous venez d'acquérir un chiot, un chien adulte, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous pourrons vous conseiller dans l'éducation de votre chien.

Vous pouvez rencontrer certaines de nos « Voitures à Chien du Barangeon » lors de différentes fêtes de villages.

Contact : 02 48 57 26 25 ou 06 11 20 14 60 mail : acneuvy18@gmail.com

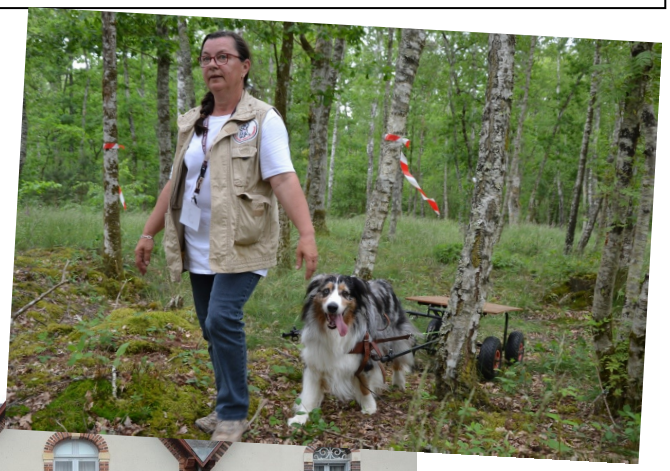

Notre association a été créée en 2014, pour organiser des brocantes, vide-grenier et autres évènements à venir, afin de divertir Neuvycéens et Neuvycéennes et faire vivre notre commune.

Notre bureau est composé de quatre personnes, rejointes par une dizaine de bénévoles qui nous permettent de réaliser nos projets et que nous remercions, ainsi que la Municipalité pour les aides apportées.

Nous avons eu le plaisir de vous faire participer à notre brocante du 1er juillet et vous informons que la prochaine sera le 15 Août. Nous espérons que vous viendrez nombreux.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet : Neuvybrocantes.wix ou sur Facebook : asso Neuvy brocante.

Vous pouvez aussi nous contacter au 06 15 17 23 22 ou par E-mail : neuvybrocante@outlook.com

La vie associative

LA FORÊT EN CAMAÏEU

Nous sommes une association intercommunale de peinture, nous nous initions à la peinture acrylique, huile, pastel, encre de chine, peinture sur tissus, aquarelle ... nous sommes aidées pour cela par une intervenante diplômée. Les cours se font le lundi en deux groupes, le 1er de 14 h à 17 h et le 2ème de 17 h à 20 h (sauf les vacances scolaires) à la salle Aublet à Vouzeron.

Pour tous renseignements veuillez contacter :

Madame Jacqueline COURCELLES au 02 48 51 68 65 ou Madame Evelyne DRILLAUD au 02 48 51 82 89.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer et faire un essai gratuit.

L'association Neuvy Pétanque a commencé la saison 2018 avec dans le bureau : Geneviève, Robert, Serge et Colette.

Avec un succès grandissant, parfois jusqu'à 40 équipes, nos joueurs semblent de plus en plus apprécier ce cadre féérique de La Boulasse.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles qui nous tendent la main, et pas que pour pointer, …

ainsi que la municipalité, les sponsors pour les aides apportées.

Nous vous rappelons que pour clôturer la saison, une soirée dansante animée par Sonlight, est prévue le 8 septembre. Nous vous y attendons tous nombreux.

Adulte : 15€ -
Enfant (– de 12ans) : 10 €
Boissons offertes

Réservations et règlement obligatoires jusqu'au 15 Août

Places limitées : 06 15 17 23 22 - 06 42 05 17 32

Un chariot à livres est à votre disposition pendant les concours de boules.

… suite

TC2N
TENNIS CLUB de NEUVY SUR BARANGEON et NANCAY

Les infos du TENNIS CLUB

Au programme du 2eme semestre 2018,

- Le tournoi OPEN de l'été, du 16 au 29 juillet 2018.
- La matinée portes ouvertes / inscriptions du 8 septembre (9h30 – 12h) au club house de Neuvy
- La reprise de l'école de tennis et les championnats d'automne à la rentrée
- Notre soirée PAELLA du 24 novembre à la salle des fêtes de Neuvy. Réservez la date !

Et toujours…

Nos 5 courts extérieurs et la salle couverte pour vous proposer des créneaux horaires toute l'année pour le loisir ou la compétition. Débutants ou confirmés, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, venez nous rejoindre!

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :
Sébastien LENOIR 06 34 535356
Franck GUILLAUME 06 98 86 78 45
Mail: TC2N.neuvy.nancay@gmail.com

Club Générations Mouvement

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux

Notre club fête ses 40 ans cette année.

L'entraide, les fêtes, les jeux, les repas dansants, les sorties, les spectacles ont rythmé ces années.

Venez nous rejoindre le mardi (de 14h30 à 17h) en Mairie pour jouer au scrabble (apportez votre jeu), ou le jeudi de 14h30 à 17h ou 18h30 dans la petite salle du centre socio-culturel (près des tennis).

Vous pourrez suivant les semaines, jouer ou vous exercer aux loisirs créatifs.

Et toujours, rejoignez-nous pour notre randonnée de 6 ou 7 km, le jeudi matin : 9h30 devant la grande salle des fêtes.

Le tout dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Contact : Mme Velay Ghislaine 07 85 04 91 39

La vie associative

Association Laïque des Parents d'Élèves

" Il est où le trésor ? "

Cette phrase, nous l'aurons entendue toute l'année à l'association laïque des parents d'élèves.

En effet, nous avons choisi le thème « pirates » et depuis octobre, nous avons écumé les océans, hissé la grand voile pour récolter de l'argent au profit des projets de l'école.

Nous avons ainsi réalisé 7 actions avec différents partenaires.

Merci à l'EHPAD Maginot, au Domaine de Croix, aux commerçants qui nous ont donné des lots, aux parents et à leurs enfants qui ont participé aux actions.

Merci à chacun des bénévoles pour leur engagement et leur présence, à l'équipe éducative pour leur engagement à nos côtés, à Séverine et à Florence pour leur participation et à la Mairie qui met à notre disposition des moyens humains, matériel et financiers.

L'an prochain, notre association et celle de Nançay fusionnent pour de nouveaux projets.

Un des projets consiste dans la vente de sapins de Noël. Début décembre, nous vous proposerons de vous livrer votre sapin, directement chez vous.

En octobre, nous afficherons les prix et dates sur les panneaux d'information communaux, ainsi que dans les commerces. Alors à bientôt !

La kermesse eut un grand succès.

Il n'y a pas eu de compétition de moto cross cette année

C'est avec regret le Moto Club a dû prendre cette décision.

En cause la demande de la Fédération Française de Motocyclisme de mettre le circuit aux nouvelles normes de sécurité (pilotes, public) auxquelles il ne répond plus.

Par conséquent, les travaux occasionnés pour cette ré-homologation ne nous ont pas permis financièrement d'organiser notre manifestation qui était prévue le 8 juillet.

Néanmoins les pilotes et officiels du moto club sont toujours présents sur les manifestations de la Région où ils représentent honorablement le M.C Sologne ainsi que Neuvy-sur- Barangeon

RENDEZ-VOUS EN JUILLET 2019

Suite ...

C'est sous un déluge de pluie et de vent que l'Amicale des Sapeurs Pompiers, le Comité des Fêtes de Vouzeron, l'Association Canine Neuvycéenne et le garage Hapard ont organisé leur traditionnel Téléthon le dimanche 10 décembre 2017.

Des stands étaient installés sur les communes de Neuvy et Nançay et une randonnée étaient au programme.

Cette organisation ainsi que l'active participation de la Mairie de Neuvy et de certains commerçants : Studio Oliveira, les boulangeries de Neuvy et Nançay, Nature Sologne, la crêperie Gourmandise et l'épicerie de Corinne Bordes ont permis de récolter 500 € à destination de l'AFM Téléthon.

Cette année, nous avons été largement sollicités : au Château de la Verrerie, au Domaine de Croix, à l'Église de Nançay et au marché de Noël de Neuvy.

C'est toujours un plaisir pour notre équipe de nous produire en spectacle, en présentant notre répertoire et en entraînant notre public.

Malheureusement, notre chef de chœur et choriste à la voix merveilleuse, que nous tenons à remercier, nous quitte pour des raisons professionnelles et familiales. Actuellement, nous sommes à la recherche pour la rentrée prochaine, d'un ou d'une autre chef de chœur…

Nous ne pouvons donc pas, à ce jour vous indiquer notre devenir, quant aux horaires et à la pérennité de notre association.

Dès que nous en saurons davantage, nous vous informerons.

Nous vous souhaitons un bel été.

Représentation au Domaine de Croix

La vie associative

AAPPMA La Truite Saumonée du Barangeon

Notre association a organisé, dans le cadre de la « fête Nationale de la pêche » un après-midi consacré à la truite et à la rivière du Barangeon.

Cette manifestation a pu avoir lieu grâce à la collaboration de la Municipalité de Neuvy-sur-Barangeon, la Communauté de Communes des Villages de la Forêt et aux différents propriétaires qui nous autorisent à accéder sur leurs propriétés pour la pratique de notre loisir.

42 pêcheurs ont participé à notre concours pour essayer de retrouver la trentaine de kilos de truites lâchées le matin même.

Cette année, la Maison de l'Eau a organisé en parallèle, pour les enfants, une animation (très appréciée) autour du thème « Les petites bêtes de nos rivières ».

Il y avait beaucoup de monde et de bonne humeur autour des animations mises en place sur l'esplanade du lavoir.

En fin d'après-midi a eu lieu un événement important : la passation de l'autorité de garde de pêche de notre société entre Tino Chollet, fidèle à sa tâche pendant quelques décennies et Florian Lelong, plein de bonne volonté.

La relève est assurée !

C'était, pour cette année, notre seule manifestation.

Le Président, Geoffrey Chalivoy

P.A.R. PROMOTION ET ANIMATIONS RURALES

Notre association a pour but de promouvoir le patrimoine rural à travers diverses manifestations et avec l'appui des associations locales.
Nous organiserons donc sur la commune de Neuvy-sur-Barangeon une bourse multicollections à la salle des fêtes le **dimanche 7 octobre 2018**, en collaboration avec **Neuvy Brocantes**.

Dans la grande salle des exposants professionnels et amateurs vendront divers objets de collections (cartes postales, fèves, monnaies, timbres etc….) et nous envisageons également dans la petite salle de faire une exposition de collections.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Mme Jacqueline Sornin soit par téléphone (06 75 59 65 09) soit par mail (jacquelinesornin@aol.com).
L'association organisera également des festivités en novembre à Nançay pour la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918.

Les Petits Marcassins

Une année de plus pour notre maison d'assistantes maternelles « Les Petits Marcassins ». Nous nous situons au sein de l' EHPAD André Maginot, actuellement dans un local de 120 m² comprenant une grande salle d'activités équipée de matériels professionnels ainsi qu'une salle de restauration et de 2 dortoirs.

Nous accueillons les enfants de 2 mois à 6 ans de la commune ainsi que des communes alentours.

Des places seront disponibles à le rentrée pour des bambins ayant acquis la marche.

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements : 06 59 22 10 53

Jeanne Adrianne Sophie

Suite … et recensement

Le Comité des Fêtes, très déçu de n'avoir pu organiser sa brocante autour de l'étang à cause d'une météo catastrophique !!! vous informe que 2 animations sont prévues : une randonnée le 16 septembre et le dîner dansant avec l'orchestre « Cocktail », le 3 novembre.

La salle était magnifiquement décorée sur le thème de la soirée « Cabaret ».

Les cours de yoga reprendront en septembre.

Le lundi de 17H45 à 19H00 yoga postural
le lundi de 19H15 à 20H30 yoga Nidra
Salle Jean Petit, 2 route de Theillay
Neuvy-sur-Barangeon (à côté de l'école)

E-mail : albyoga@aliceadsl.fr

06 87 92 55 93

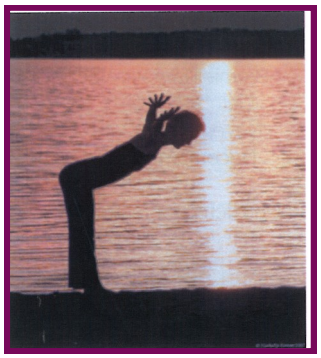

L'Association « Les 3 villages » a été mise en sommeil.
Le nombre de bénévoles et de participants ne subvenaient plus à un bon fonctionnement.
Nous les remercions toutefois pour avoir participé à faire vivre notre commune.

Le bulletin municipal est aussi un bon moyen pour présenter son association.
Toutes les Associations sont conviées à nous faire un petit texte pour le bulletin.
Si celui-ci n'apparaît pas, c'est que malgré les relances, nous n'avons toujours pas reçu leur article...

Le recensement de la population (prévu par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité) s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2018. La collectivité a obtenu un délai supplémentaire (jusqu'au 21 février 2018) au vu des difficultés rencontrées lors de la collecte.

De plus, certains d'entre vous ont pu être recontactés par un enquêteur de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) dans le cadre de la vérification de la qualité du recensement. Merci à eux d'avoir accordé du temps à cet agent diligenté à cette mission.

Il faut savoir que les dotations de l'État dépendent du nombre d'habitants.

Les résultats définitifs vous seront communiqués en fin d'année.

La collectivité tient à remercier les agents recenseurs pour leur travail et adresse par la même, ses remerciements aux habitants pour l'accueil qui leur a été réservé.

Les routes de Neuvy

Reconnaissez-vous votre maison ?

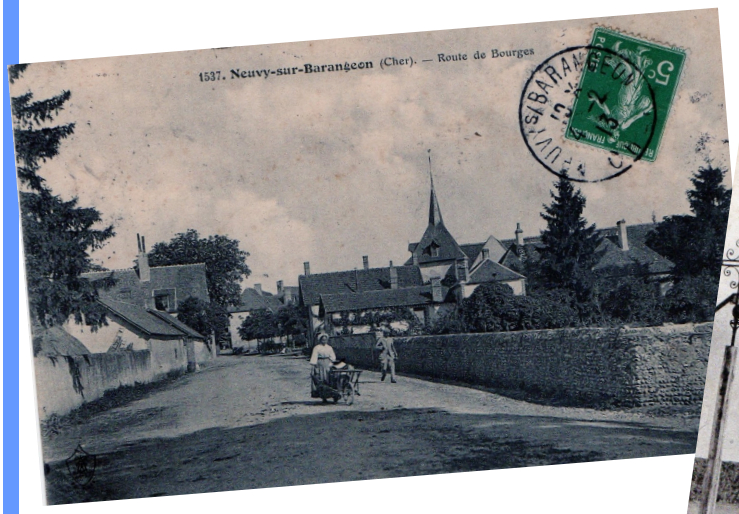

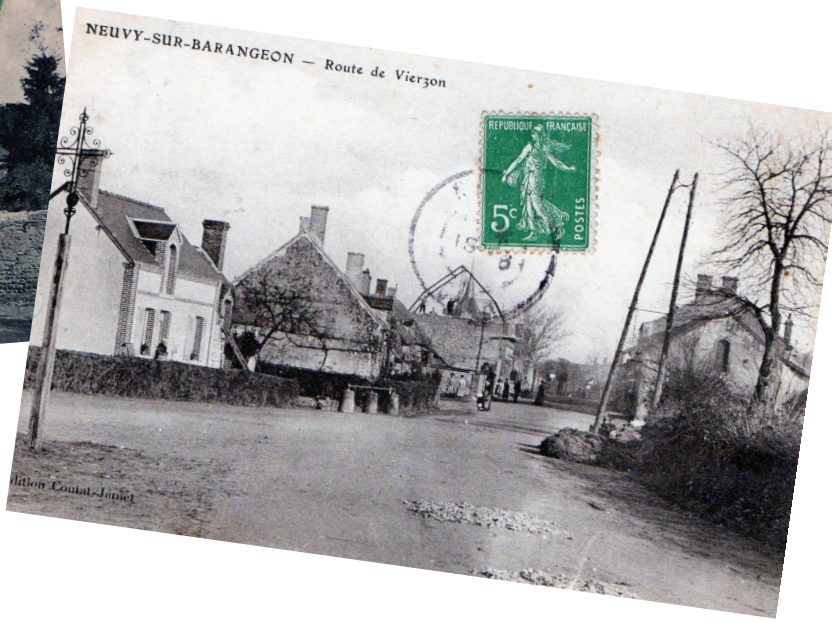

ou celle d'un parent ….

Infos diverses

Clés USB

Nous félicitons nos futurs jeunes collégiens.

À cette occasion, la Municipalité offre une clé USB à chacun d'eux.

Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur scolarité.

Aboiement de vos tendres toutous…

Afin de ne pas faire de redondance et transmettre les demandes d'habitants de la commune nous n'allons pas réécrire les arrêtés qui évoquent les nuisances sonores mais allons suggérer une solution !

Savez vous qu'il existe des colliers anti-aboiement ?

Vos animaux sont loin d'être bêtes et sachez que souvent le simple fait de leur mettre le collier autour du cou les dissuade de faire sortir le moindre son !!!

Alors ne collectionnez plus les remarques de votre voisinage et à vos colliers !

Certains commerçants se sont plaints d'arnaque proposant des offres publicitaires qui ne sont jamais parues.
Soyez vigilants, n'envoyez pas d'argent sans avoir vérifié la véracité de la proposition.
Signaler les démarchages douteux auprès de la Mairie ou de la gendarmerie, exigez la carte professionnelle du visiteur.
La Mairie n'envoie aucun démarcheur.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque tiendra une permanence pendant les vacances : les jeudis26 juillet et 23 août de 15h à 16h. Merci à nos bénévoles.

Le dernier terrain restant, rue des Charmilles a été vendu.

Les membres de l'association « Le Surcouf » a convié la Municipalité à la Fédération André Maginot afin de nous présenter leurs projets.

Vous possédez des livres de littérature jeunesse dont vous ne vous servez plus ….

N'hésitez-pas, venez les déposer à la Cabilivres.

Nous avons épuisé nos ressources.

Le 04 mai, nous avons accueilli un groupe de jeunes gens, du Foyer Départemental de l'Enfance de l'Allier, accompagnés de leur moniteur, Mr Meunier, venus à la Fédération Nationale André Maginot pour commémorer André Maginot.

Leur périple à vélo les a menés à Paris où ils ont été invités à participer au défilé du 8 mai sur l'avenue des Champs Élysées.

Suite ...

Le 20 janvier 2018, 150 aînés ont profité d'un moment convivial offert par la municipalité.

L'orchestre Prestige Musette ainsi que les Berriauds ont su créer une ambiance festive et chaleureuse.

Le repas : paupiette de veau et sa jardinière de petits légumes, galette des rois, clémentine et Vouvray.

Le repas leur a été servi par les membres du conseil municipal et de leur conjoint ainsi que par les bénévoles du CCAS.

Date	animation	association	Lieu
Vendredi 13 juillet	Feu d'artifice et bal	Les pompiers et Mairie	Etang de la Noue
Samedi 14 juillet	Défilé des pompiers	Les pompiers et Mairie	Départ place de la mairie
du 16 au 29 juillet	Open de tennis	TC2N	Tennis
Jeudi 19 juillet	Théâtre Aaricum	Communauté de communes	Parc du Moulin Gentil
Dimanche 22 juillet	Concours de pétanque	Neuvy Pétanque	La Boulasse
Dimanche 5 août	Concours de pétanque	Neuvy Pétanque	La Boulasse
Mercredi 15 août	Brocante	Neuvy Brocantes	Grande salle des fêtes
Dimanche 26 août	Concours de pétanque	Neuvy Pétanque	La Boulasse
Samedi 8 septembre	Concours de pétanque	Neuvy Pétanque	La Boulasse
Samedi 8 septembre	Repas	Neuvy Pétanque	Grande salle des fêtes
Dimanche 16 septembre	Randonnée	Comité des fêtes	Petite salle des fêtes
Lundi 17 septembre	Concours de tarot	Tarot Club	Grande salle des fêtes
Samedi 6 – dimanche 7 octobre	Rassemblement	PAR	Gde et Petite salles des fêtes
Samedi 13 octobre	Soirée moules frites	UNNSV Football	Grande salle des fêtes
Dimanche 21 octobre	Exposition d'oiseaux		Grande salle des fêtes
Dimanche 28 octobre	Repas	FNACA	Grande salle des fêtes
Samedi 3 novembre	Repas dansant	Comité des fêtes	Gde et petite salles des fêtes
Dimanche 11 novembre	Commémoration	Mairie	Petite salles des fêtes
Vendredi 16 novembre	Réunion des associations	Mairie	Petite salle des fêtes
Samedi 17 novembre	Sainte Barbe	Les pompiers	Grande salle des fêtes
Vendredi 23 novembre	Réunion	ADUD	Petite salle des fêtes
Samedi 24 novembre	Paëlla	TC2N	Grande salle des fêtes
Jeudi 6 décembre	Repas de Noël	Les Aînés	Grande salle des fêtes
Dimanche 9 décembre	Téléthon	Amicale des pompiers	Place de la Mairie
Dimanche 16 décembre	Marché de Noël	Neuvy Brocantes	Place de la Mairie

Cette année encore, nous avons reçu 2 groupes à l'occasion de la Fête de la Musique. Celti Jack, accompagné de Sonlight, sur la place du 8 mai, et Vick et Denys Grey, sur la place de la Mairie.

Ce fut une soirée qui se termina tardivement et dans la bonne humeur.

L'ADMR tient ses permanences en Mairie les jeudis matin de 9h à 12h

MAIRIE

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h30 à 17h30

Jeudi 8h30 à 12h00 et samedi de 9h00 à 12h00

Mercredi fermé toute la journée

Fermeture estivale tous les samedis de juillet et Août

Madame le Maire et les Adjoints

reçoivent tous les jours sur rendez-vous

Tél : 02 48 52 95 20 Fax : 02 48 52 95 21

mairie-neuvy-sur-barangeon@wanadoo.fr